

22.06.2018 – 14:23 Uhr

Caritas critique la modification de l'ordonnance sur le matériel de guerre / Le Conseil fédéral franchit une ligne rouge



Luzern (ots) -

Le Comité de Caritas Suisse a pris connaissance avec consternation de la décision du Conseil fédéral de faciliter l'exportation de matériel de guerre dans des pays en proie à des conflits armés internes. Par cette décision, le Conseil fédéral a franchi une ligne rouge. Caritas veut intervenir auprès du Président de la Confédération Alain Berset. Le Conseil fédéral doit corriger sa décision.

La décision du Conseil fédéral permet la livraison de matériel de guerre dans des régions en crise, constate le Comité dans sa résolution. La tradition humanitaire de la Suisse est ainsi fondamentalement remise en question : « Il n'y a aucune garantie que des armes et des munitions suisses ne seront pas utilisées contre la population civile de pays en proie à des conflits armés internes, ni qu'elles ne serviront pas à perpétrer des 'crimes contre l'humanité'. »

La tradition humanitaire de la Suisse ne doit pas être une parole creuse, estime Caritas. Elle doit s'ancrer concrètement dans le quotidien. La nouvelle ordonnance sur le matériel de guerre n'est pas compatible avec les objectifs de politique extérieure et de politique du développement de la Suisse : « Les succès de la diplomatie suisse et de la coopération internationale avec ses bons services, ses médiations, sa politique de promotion de la paix et des droits de l'homme et sa coopération au développement seront imprudemment et inutilement remis en question par des livraisons d'armes et de munitions. »

Enfin, Caritas regrette profondément que le Conseil fédéral ait pu prendre une décision d'une telle portée sans consulter les cercles concernés. C'est pourquoi elle souhaite intervenir auprès du Président de la Confédération Alain Berset pour obtenir une correction de cette décision - afin de veiller aux intérêts des populations touchées par les conflits armés et à la crédibilité de la politique extérieure et du développement de la Suisse.

Contact:

Indication aux rédactions :

Martin Flügel, responsable des questions de Politique et Affaires publiques, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Tél : 079 743 90 05, courriel : mfluegel@caritas.ch.

Medieninhalte



Des enfants jouent dans les rues dévastées d'Alep. Caritas critique la décision du Conseil fédéral de faciliter l'exportation de matériel de guerre dans des pays en proie à des conflits armés internes. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Alexandra Wey/Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100817171> abgerufen werden.